

A La Haye-de-Routot En plus de procéder aux enterrements, la Confrérie de Charité de cette petite commune -280 habitants- se charge de toutes les étapes de la cérémonie du feu de Saint Clair, qui se déroule toujours le 16 Juillet, quel que soit le jour de la semaine :

- abattage des peupliers -il en faut 5 m3- le dernier samedi de Mai
- le samedi suivant : débitage des troncs en bûches -mesures faites en pieds et en pouces, comme avant la Révolution ! -
- empilement des bûches dans le cimetière -lieu sacré- où elles sècheront
- le matin du 16 Juillet : les Frères construisent manuellement, sans engins mécaniques, sans clous ni vis, le bûcher haut de 15 m
- procession le soir avec les reliques de Saint Clair
- participation à la messe le soir du 16 Juillet à 22 h
- embrasement du bûcher à 23 h, après bénédiction par le curé.

La Charité de La Haye-de-Routot est très ancienne : elle fut fondée en **1494**, et a pour patron Saint Clair.



*Le 16 Juillet, à 23 h
procession
autour du bûcher
de la St Clair*



La Haye-de-Routot
à 3 km de **ROUTOT**
40 km de Rouen
40 km de Honfleur
10 km de Bourg-Achard

A 13 sortie 25
Bourg-Achard

Texte et photos Michèle Lesage, 2014

Les Confréries de Charité



**une très ancienne tradition
toujours très vivante dans l'Eure**

Charité de La Haye-de-Routot en procession le soir du 16 Juillet lors du feu de St Clair



*Rassemblement des Confréries
à Hauville en 2008*



*Confréries de Charité lors du pèlerinage
à la Chapelle de la Ronce, à Bas-Caumont*

«La confrérie de charité est une association à laquelle des laïcs de confession catholique adhèrent volontairement afin de rendre aux morts les derniers honneurs et d'accompagner les familles lors des funérailles» (Cosset Fabienne, «Confréries de Charité de Normandie», Carnets d'ici, CRECET 1999).

Nées au 12e s., les Confréries de Charité se sont considérablement développées à la fin du Moyen Age, quand les grandes épidémies de peste et de choléra (14e-15e s.) nécessitaient de faire preuve de foi et de charité chrétienne pour braver la contagion en enterrant les victimes ...

Le Frère de Charité ou Chariton. Ce fut tout d'abord un honneur réservé à l'élite : les *chaperons*, *dalmatiques* et autres ornements richement brodés le prouvent : seuls les gens aisés pouvaient se les offrir. A l'origine, c'était aussi une activité "réservée" aux hommes : une sorte de *club* à l'anglaise. L'entrée des femmes -les Sœurs- dans les Charités est très récente et n'est toujours pas admise dans certaines Confréries !

Le Frère entre en général dans la Confrérie pour douze années, mais peut ensuite "faire le temps" de son épouse et de sa fille, s'il le souhaite.

Une Confrérie est généralement composée de douze Frères (comme les apôtres), mais leur nombre est souvent supérieur, afin d'être toujours suffisamment nombreux pour assurer les enterrements.

Les Charités existaient bien avant les Pompes Funèbres !

Le rôle du Chariton est de porter le cercueil depuis la maison du défunt jusqu'à l'église, ensuite il participe activement à l'office religieux, enfin il déposera le cercueil à la place préparée dans le cimetière par le fossoyeur. Et tout ceci, gratuitement bien sûr !

Les Tintinelles, *cloches pesant 1 à 2 kg*. Tenues à la main, elles servaient à avertir les vivants de s'écarter du passage d'un convoi mortuaire, notamment quand on portait à sa dernière demeure une victime de la peste ou du choléra....

De nos jours, les **Tintenelliers** savent toujours faire sonner leurs tintinelles gaiement ou tristement, selon le type de cérémonie qu'ils accompagnent ...

Dalmatique (à gauche) et Chaperon



Sonneurs de Tintinelles



Rassemblement quinquennal de toutes les Confréries de Charité (en 2008 c'était à Hauville)

En plus d'assurer gratuitement les enterrements, nombre de Confréries de Charité ont à cœur d'aider moralement la famille affligée.

Le Chariton porte en signe distinctif sur l'épaule gauche le **chaperon** richement brodé, qui, parfois, recouvre un **surplis** blanc ou noir masquant la tenue *civile* du Frère. La **bannière** brodée porte en général le nom du village et la date de fondation de la Confrérie, en plus de l'effigie de son Saint Patron et souvent aussi de la Vierge.

Le Maître de Charité -l'équivalent du Président dans une Association- change régulièrement : chaque année ou tous les deux ans, de même que le Prévôt -chargé des comptes-.

Au cours des siècles, les Charités ont offert à leur église nombre de vitraux et d'ornements. Interdites à la Révolution, les Charités renaissent dès 1796-97.

Il existe actuellement dans l'Eure plus de 120 Confréries, 5 en Seine-Maritime, une trentaine dans le Calvados, autant dans l'Orne, sans oublier les **Charitables** de Béthune (62), portant une superbe dalmatique.

Le recrutement

Actuellement difficile car il nécessite de se rendre libre pour tous les enterrements, ce qui peut occasionner des difficultés aux personnes salariées.

Entretien des ornements :

A Routot, dans la mercerie située près de l'église, une couturière-brodeuse sait restaurer chaperons et bannières : un art difficile, et un métier *en voie de disparition*.

SUITE ➔